

Surveillants pénitentiaires

223^e promotion



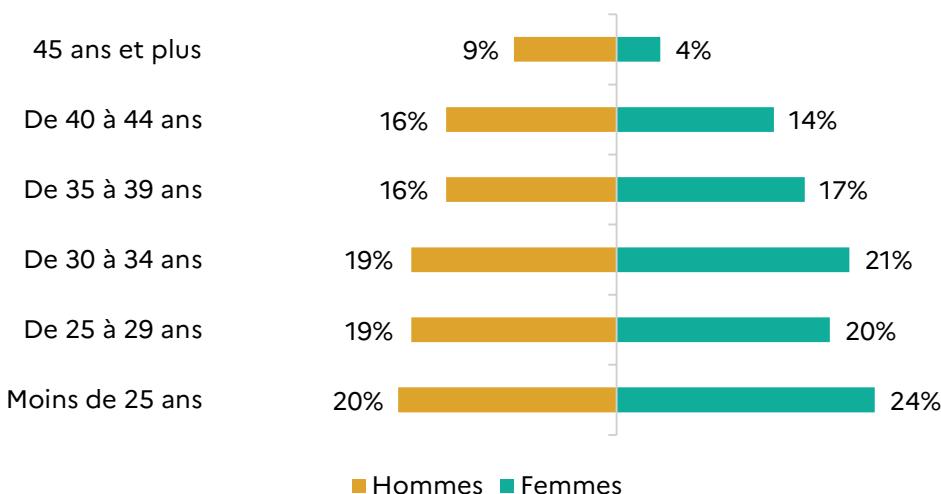
À RETENIR

- 337 élèves entrés en formation le 20 octobre 2025 pour une durée de 8 mois
- 337 répondants, soit un taux de retour de 100%
- 51% de femmes, 49% d'hommes
- Âge moyen : 32,1 ans
- 69% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- Principale région d'origine : 58% des élèves proviennent d'Outre-mer.
- 21% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- Principale perspective professionnelle : monter en grade vers des fonctions d'encadrement.

NOVEMBRE 2025

Le profil sociodémographique

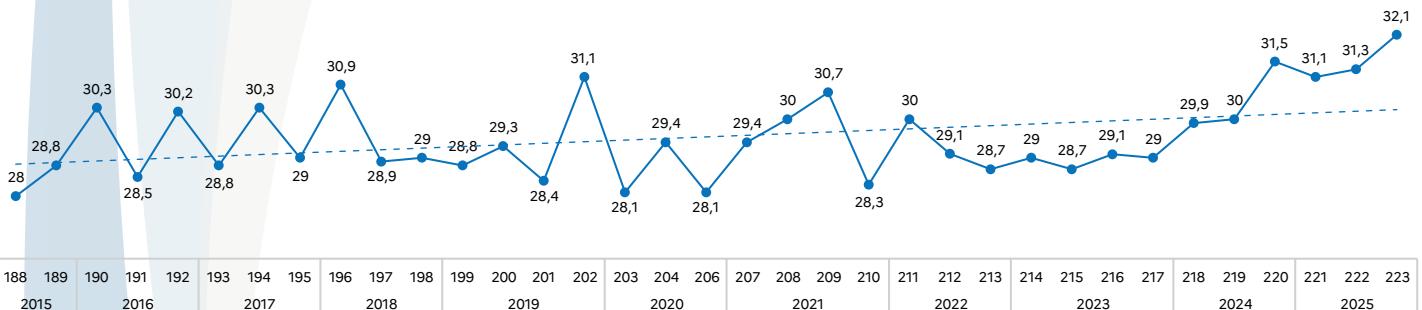
Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions



La 223^e promotion de surveillants compte davantage de femmes que d'hommes (51% contre 49%), ce qui est relativement peu fréquent pour ce public. Les agents sont âgés de 32,1 ans en moyenne, les hommes étant sensible-

ment plus âgés que leurs consœurs (32,8 ans contre 31,5). Sans distinction de genre, les élèves se répartissent principalement dans les tranches d'âge les plus jeunes.

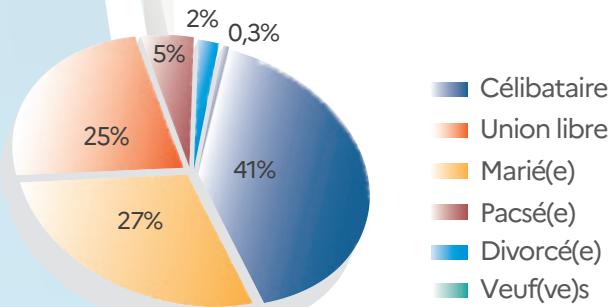
Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des élèves de 2015 à 2025



Depuis 2015, l'âge moyen des élèves tend vers la hausse, passant de 28 ans en 2015 à 32,1 ans en 2025. Ce résultat est globalement visible grâce à la courbe de tendance,

mais aussi plus particulièrement au sein six dernières promotions : depuis la 218^e promotion, les élèves sont en moyenne âgés de 30 ans au moins.

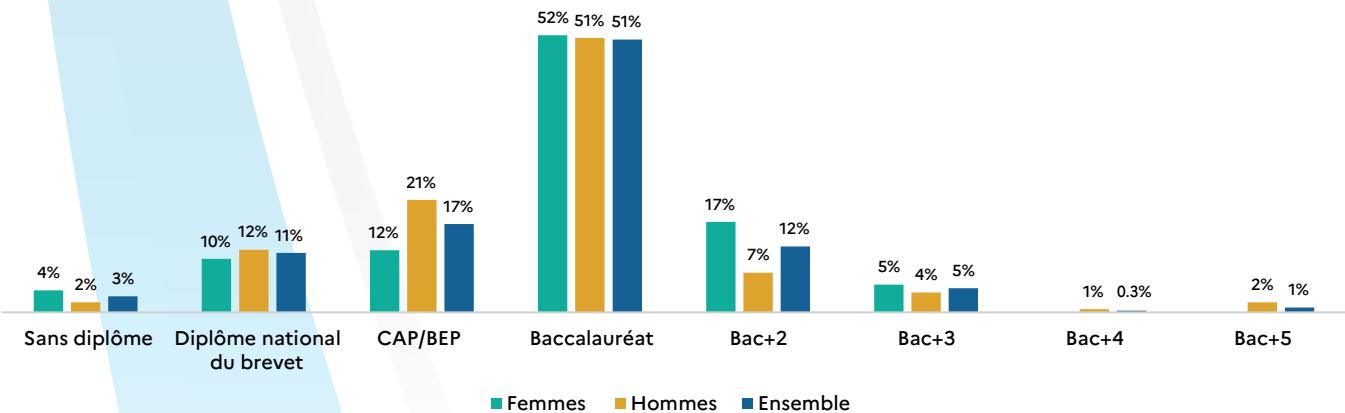
Graphique 3 : Situation matrimoniale – Proportions



Les élèves en couple sont majoritaires dans la promotion (57%). Parmi eux, 27% sont mariés, 25% sont en union libre, et 5% pacsés.

Par ailleurs, 50% des élèves sont parents, de 2,3 enfants en moyenne. Ils sont 81% à en avoir la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



Les élèves de la 223^e promotion sont 69% à être titulaires du baccalauréat : 51% possèdent uniquement ce diplôme et 18% sont diplômés du supérieur. Ainsi, 31% des élèves ne sont pas détenteurs du baccalauréat.

Parmi les bacheliers, le bac professionnel est, comme habituellement, le plus mentionné (28%).

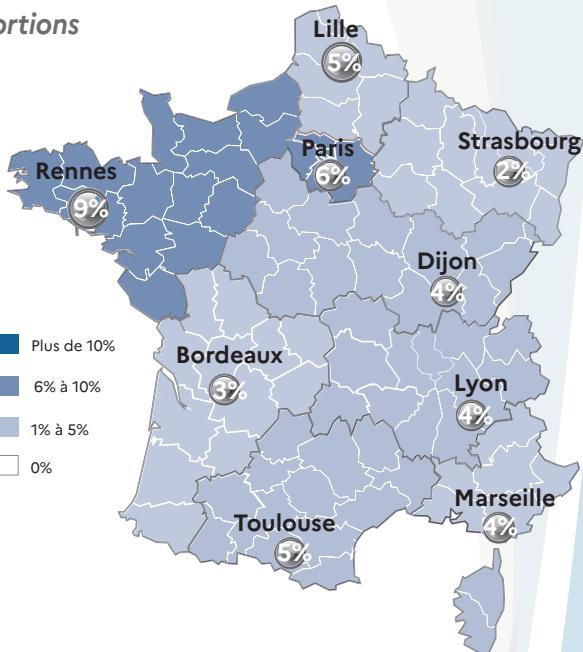
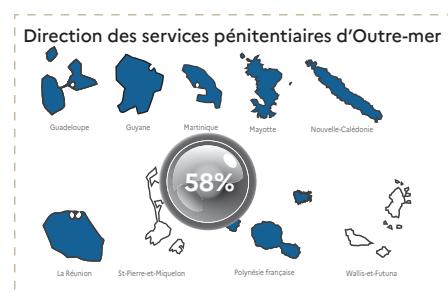
Le baccalauréat technologique et le général sont chacun cités par 12% des répondants.

La répartition est sensiblement la même chez les hommes et les femmes, hormis pour les diplômes de CAP/BEP qui sont davantage mentionnés par les hommes. Inversement, les femmes sont plus fréquemment détentrices d'un bac+2.

Graphique 5 : Répartition par DISP de concours – Proportions

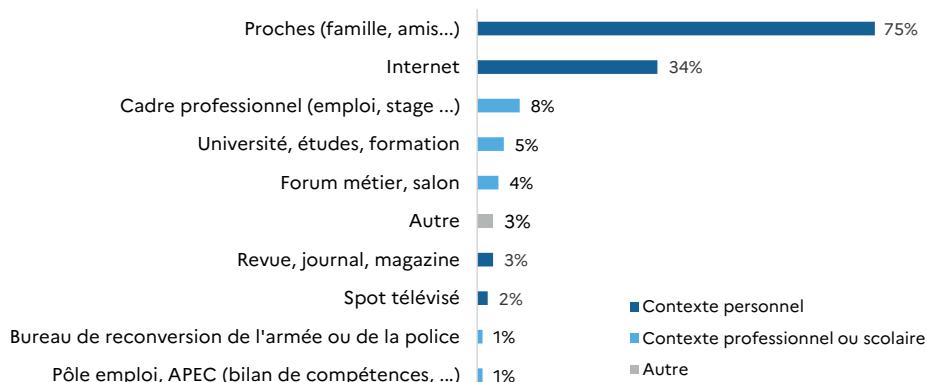
La DSPOM continue de figurer en tête des DISP d'origine des élèves : 58% des élèves y ont passé le concours, soit plus de la moitié des effectifs. Loin derrière, suivent les DISP de Rennes (9%) et Paris (6%). Les autres répondants proviennent de toutes les DISP, avec des représentations allant de 2% (Strasbourg) à 5% (Lille, Toulouse).

Au sein de la DSPOM, les élèves sont principalement originaires de Nouvelle Calédonie (57%) et de Polynésie Française (25%).



Motivations & perspectives professionnelles

Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)

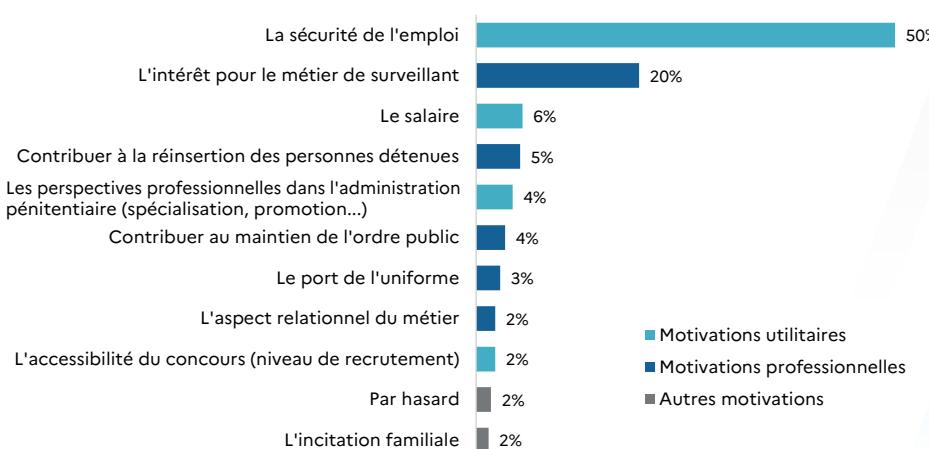


Les élèves ont connu le concours de surveillant principalement via leurs proches (75%) et internet (34%).

Concernant internet, les élèves citent majoritairement les publicités sur les réseaux sociaux et les sites officiels (ÉNAP, ministère de la Justice).

Dans une moindre mesure, 9% des élèves ont connu le concours de surveillant dans le cadre professionnel et 5% durant leur scolarité.

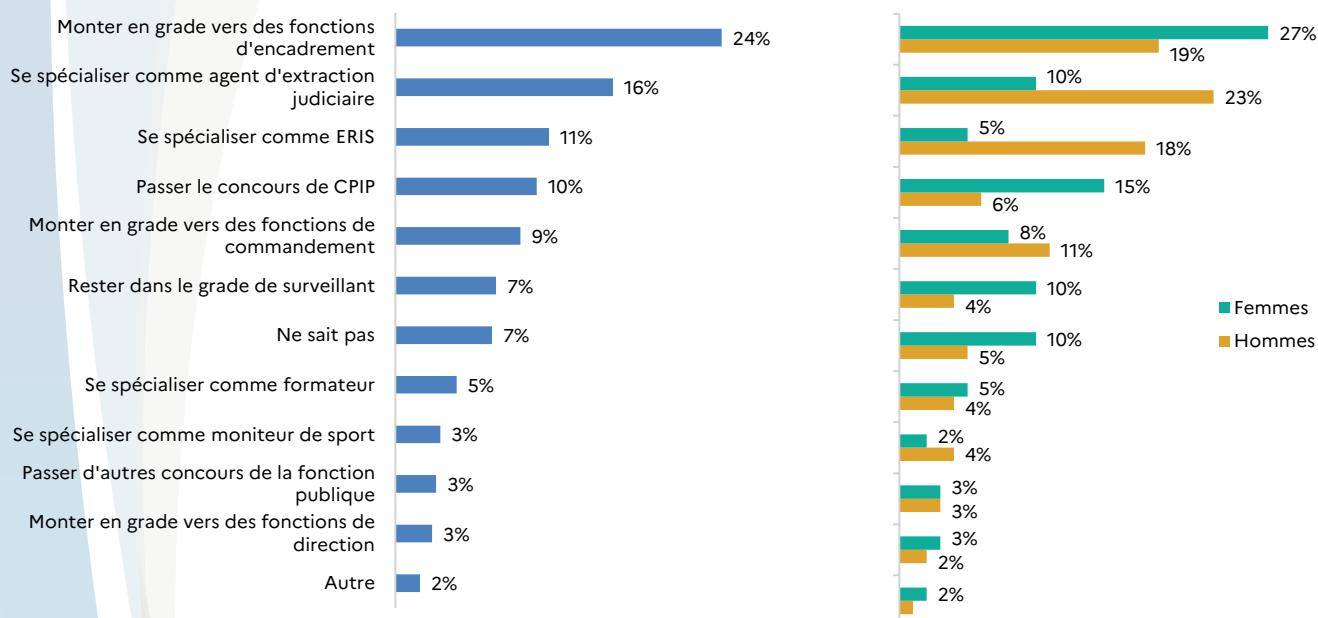
Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Comme pour les précédentes promotions, les élèves surveillants sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (50%) puis, dans une moindre mesure, par l'intérêt du métier de surveillant (20%). Ensuite, avec bien moins de répondants, viennent le salaire (6%) et la contribution à la réinsertion des personnes détenues (5%).

Les motivations d'ordre utilitaire sont ainsi largement représentées : 62% contre 34% pour les motivations professionnelles.

Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions



La première perspective professionnelle envisagée par les élèves est de monter en grade vers des fonctions d'encadrement (24%). En deuxième et troisième positions se placent la spécialisation en tant qu'agent d'extraction (16%) et celle en tant qu'ÉRIS (11%).

Par ailleurs, 10% des répondants envisagent de passer le concours de CPIP, et 9% souhaitent monter en grade vers des fonctions de commandement.

Les autres items sont cités par 2% à 7% des répondants. L'analyse montre que les perspectives professionnelles des élèves diffèrent fortement selon le genre. Les femmes sont principalement attirées par les fonctions d'encadrement et le concours de CPIP. De leur côté, les hommes envisagent majoritairement de se spécialiser comme agent d'extraction judiciaire ou en tant qu'agent ÉRIS.

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2017 et 2025 – Proportions



Comme en témoigne le graphique, les élèves déclarant une expérience dans une force de sécurité sont de moins en moins nombreux. En effet, alors qu'ils étaient 49% en 2017, ils ne sont plus que 21% au sein de la 223^e à mention-

ner avoir déjà travaillé dans ce domaine professionnel. Les principales expériences citées concernent la prévention et la sécurité (10%), et l'armée (5% de militaires et 2% de gendarmes).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

NOVEMBRE 2025